

Un coup de pouce ludique après l'école

De la grande section au CE1, des enfants bénéficient des différents dispositifs « Coup de pouce » de la Ville d'Angers. Une aide ludique après l'école, loin du soutien scolaire classique.

En petits groupes de cinq à six enfants, les élèves sélectionnés des classes de grande section, CP et CE1 apprennent par le jeu avec des animateurs formés pour les accompagner, dans le cadre des dispositifs « Coups de pouce ». De 16h45 à 18h, ces enfants, qui ont besoin d'un peu d'aide pour entrer dans les apprentissages du langage, de l'écriture ou des mathématiques, bénéficient d'un temps privilégié où ils créent des liens d'appartenance à leur groupe, prennent le goûter, font leurs devoirs et apprennent de façon ludique, et terminent parfois avec la lecture d'une histoire. « Dans ce cadre rassurant, ils prennent confiance en eux et en leur capacité à apprendre », décrit Isabelle Cochard, coordinatrice des dispositifs « Coup de pouce » de la Ville d'Angers. C'est fou de voir l'aisance verbale acquise par des enfants de grande section, dont le français n'est pas la langue maternelle ou qui sont peu sollicités à la maison, grâce au Club de langage, le CLA. » Du CP au CE1, on retrouve aussi le Club livre (CLI), le Club de lecture et écriture (CLE) et le Club de lecture, écriture et mathématiques (CLEM), deux ou quatre soirs par semaine en fonction de leurs besoins. L'an dernier, 135 enfants ont bénéficié de ces différents dispositifs.



Deux à quatre soirs par semaines les enfants rejoignent leur club « Coup de pouce ».



« Badgeons nos réussites » récompense 11 types de compétences, parmi lesquelles l'engagement éco-citoyen.

V Abécédaire comme « Vélo »



Les enfants apprennent à faire du vélo et à circuler sur la voie publique.

Depuis la rentrée de septembre, le dispositif national « Savoir rouler à vélo » (SRAV) se déploie plus largement dans les écoles angevines. « L'objectif est d'apprendre à tous les enfants à savoir faire du vélo », explique Yann Ménard, responsable de Pôle éducatif pour la Ville d'Angers. Environ 1 400 élèves de CM1 et CM2 sont concernés dans des écoles publiques et privées. » 50 classes sont accompagnées par Angers cyclisme et dix classes par le SCO Cyclisme, sur inscription de leurs enseignants. Les enfants bénéficient de huit séances d'1h15 sur le temps scolaire, réparties sur l'année. « En 10 heures d'apprentissage, ils apprennent à faire du vélo, à mettre et régler leur casque et à circuler à vélo sur la voie publique en toute sécurité. » La dernière séance est une sortie en ville ayant pour objectif de faire sortir les enfants accompagnés dans des conditions réelles de déplacement. Une attestation est délivrée à l'issue du cursus.

© Direction communication et rayonnement Ville d'Angers - Angers Loire Métropole - 100 Koehn / Photos : Angers Loire Métropole / Impression Ville d'Angers - Angers Loire Métropole / Réalisation : J. Collin

Badges pour jeunes citoyens

Depuis la rentrée 2021, le programme « Badgeons nos réussites » se déploie sur les temps scolaires et périscolaires des écoles angevines. Un moyen de promouvoir la citoyenneté et de valoriser les enfants.

Encourager la transmission de valeurs citoyennes, c'est tout l'objet du dispositif « Badgeons nos réussites », mis en œuvre depuis le mois de septembre dernier sur les temps scolaires et périscolaires. « L'enfant obtient des badges reconnaissant les compétences acquises dans le cadre de son éducation à la citoyenneté, avec toute la communauté d'adultes qui l'entoure », explique Yves Le Villain, chargé de la Politique éducative locale (PEL) pour la Ville d'Angers.

Les TAP au cœur du dispositif

Ainsi, lors d'un temps d'activité périscolaire (TAP), un éducateur sportif peut proposer un jeu collectif que les enfants connaissent bien. « Durant ce jeu, il introduira des notions de respect de l'autre, d'égalité filles-garçons ou encore de fair-play », décrit Sophie Pouget, responsable de pôle éducatif. Les enfants pourront ensuite appliquer ces notions à l'école et en dehors, durant toute leur vie. » Pour ces TAP, mais aussi dans les accueils de loisirs, les enfants bénéficient d'un choix étendu d'activités : chaque enfant va ainsi pouvoir construire son parcours de découverte de façon personnalisée. Sont par exemple proposés en 2021 (selon les établissements) : des ateliers lecture de conte et de relaxation en maternelle, un atelier découverte de la culture chinoise en primaire et un atelier « Gestion des émotions ».

Une reconnaissance des talents

Les badges sont attribués lorsque les nouvelles compétences sont acquises à la fin des ateliers, lors d'une cérémonie. Les badges visent dans un premier temps à valoriser les réussites dès les premières expériences éducatives, avec le badge de découverte « Mon premier badge ». Avec l'expérience et les découvertes viennent les badges d'approfondissement : ils récompensent 11 talents et expériences très différents, qui vont des bases du secourisme, au fait d'être bon joueur, en passant par la santé, l'engagement citoyen et l'éco-responsabilité. De quoi valoriser et donner confiance à tous les enfants, y compris ceux ayant des difficultés scolaires.

Retrouver le projet pédagogique dans son intégralité et plus d'infos sur la PEL sur angers.fr

De nouveaux équipements lumineux et agréables à vivre à Belle-Beille, dans l'école Pierre-et-Marie-Curie.

La classe de Moyenne et de Grande Section

La boîte à goûters

Pierre-et-Marie-Curie s'est refait une beauté



En travaux depuis 2019, l'école et l'accueil de loisirs Pierre-et-Marie-Curie ont inauguré leurs locaux en septembre dernier. Cours réaménagés et végétalisés, nouveaux locaux et salles rénovés ont ravi petits et grands

Le 24 septembre, c'était l'effervescence dans les espaces, rénovés ou neufs, de l'école et de l'accueil de loisirs de Belle-Beille. « Les enfants avaient des paillettes plein les yeux, raconte Caroline Granger, responsable des temps péri et extrascolaires et de l'accueil de loisirs maternel. Ils étaient fiers de couper le ruban et ont adoré les structures gonflables installées pour l'occasion. » Pour eux, comme pour les professionnels du lieu, c'était l'aboutissement d'un long parcours. Depuis 2019, les travaux ont demandé à tous une certaine adaptabilité. « Cela valait vraiment la peine, s'enthousiasme la professionnelle. Les nouveaux équipements sont très lumineux et agréables à vivre, avec une meilleure insonorisation et un important gain d'espace. C'est plus pratique, tout en étant beau et apaisé. »

Avec 2 300 m² de réhabilitation et une extension de 900 m², cette opération a coûté sept millions d'euros. Côté nouveautés, on trouve un pôle restauration flambant neuf, une salle de musique servant aussi pour des activités théâtre, un espace permettant de cuisiner avec les enfants, une « salle nuage » idéale pour les temps calmes, un deuxième dortoir pour les siestes, deux laboratoires pour faire des expériences scientifiques en TAP ou en classe... En extérieur, les cours très végétalisées offrent aussi un potager, un poulailler, un mur d'expression et des tubes de communication. Conçue avec l'équipe et les enfants, l'opération a permis de transformer en profondeur les espaces et d'améliorer le cadre de travail et d'apprentissage de tous. « Depuis la rentrée, on s'approprie les lieux petit à petit avec bonheur », apprécie Caroline Granger.

Lutter contre le harcèlement, pour mieux vivre ensemble



Des malles pour mieux vivre ensemble

Depuis janvier 2021, 45 « malles du mieux vivre ensemble » sont arrivées dans les écoles publiques de la ville. Un outil idéal pour lutter contre le harcèlement et transmettre des valeurs aux enfants.

Après une année de test dans cinq écoles angevines en 2020, les « malles du mieux vivre ensemble » ont été confiées aux animateurs des temps d'activités périscolaires. Adaptées aux enfants de la grande section au CM2 et conçues pour sensibiliser au harcèlement, elles contiennent un large panel de propositions d'activités, de livres et de jeux de société. « Pour lutter contre le harcèlement, il faut aussi apprendre à mieux vivre ensemble, rappelle Sophie Bonamy, responsable du pôle éducatif centre-ville. Le contenu des malles permet donc à la fois d'aborder le thème du harcèlement, mais aussi de sensibiliser les enfants à d'autres sujets, comme les discriminations, l'égalité filles-garçons, la coopération entre les enfants, la gestion des émotions... » Dans chaque école, un animateur (parfois plus) est formé sur cette question du harcèlement et sur l'usage de cette malle. Relaxation, création d'affiches, memory des émotions, réalisation de vidéos, jeux sportifs en extérieur. Sur une séance ou plusieurs, chacun peut s'emparer comme il l'entend des outils de la malle. « Notre objectif est que chaque enfant puisse partir au collège en étant sensibilisé au harcèlement. »

Les premières graines du projet Alimen'Terre



Depuis la rentrée, le dispositif Antigaspi se renouvelle autour de l'alimentation durable. Baptisé Alimen'Terre, ce nouveau projet va au-delà de la sensibilisation au gaspillage alimentaire. Il distille les bases d'une alimentation saine et durable, de la réduction du plastique et du tri. Dispensé auprès des élèves de 18 communes de l'agglomération angevine, Alimen'Terre est mené en collaboration avec l'entreprise de

restauration Papillote et Compagnie. Trois jours par semaine, les enfants de tous les niveaux sont ainsi sensibilisés par le jeu, sur le temps de repas, mais aussi sur le temps scolaire et durant les temps d'activités périscolaires (TAP), après la classe. Toute l'année, des volontaires en service civique, formés spécifiquement, seront présents dans 14 de ces écoles (dont quatre écoles angevines).



Soleils d'hiver

La maison du père Noël

Le père Noël vous attend dans son chalet pour une photo souvenir ! Profitez-en pour glisser votre liste de Noël dans sa boîte aux lettres.

> Place Sainte-Croix - Mercredi, samedi et dimanche, de 15h à 19h et vendredi 24 décembre, de 13h à 17h.

Les ateliers du père Noël

Le père Noël et ses lutins font leur retour à Angers le 27 novembre. Participez en famille à des ateliers créatifs et venez jouer dans une ludothèque féérique.

> Du 27 novembre au 24 décembre Salons Curnonsky - pl. M. Saillant Horaires sur angers.fr/soleilsdhiver

Stationnement devant les écoles

Accompagner un enfant à l'école est un temps d'éducation important durant lequel les adultes doivent avoir un comportement exemplaire. Pour garantir la sécurité des enfants et faciliter l'accès à l'école, le stationnement sur les trottoirs, passages piétons, pistes cyclables et bandes d'éveil est interdit. Le code de la route sanctionne d'ailleurs tout stationnement gênant d'une contravention. Pour bien vivre ensemble, veillez à stationner votre véhicule sur un emplacement autorisé.

Expo - Au Temps des faluns

Jusqu'au 20 février 2022, rendez-vous au musée des beaux-arts de 10h à 18h, du mardi au dimanche. Conçue de façon pédagogique, l'exposition invite petits et grands à découvrir ces objets et animaux disparus.

Et n'oubliez pas : la dernière heure de visite (17h>18h) des musées angevins est gratuite pour tous !